

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 64/5/SPCG accordant à M. Sayed Abdourahman Mohamed un permis d'occupation provisoire sur un terrain sis à Ambouli.

n° 64/5/SPCG

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
23 janvier 1964

Numéro JO
n° 2 du 01/03/1964

Date du numéro
1 mars 1964

TEXTE INTÉGRAL

Il est accordé à M. Sayed Abdourahman Mohamed, menuisier, demeurant à Djibouti, Quartier 4, un permis d'occupation provisoire sur un terrain, d'une superficie de 2.500 mètres carrés, sis à Ambouli, entre l'Oued et le dépôt d'ordures pour y installer un jardin potager.